

## À VOS AGENDAS VALIDEZ VOTRE DPC AU COURS DES JDP 2019 !

### 2 SÉANCES PRÉSENTIELLES PALAIS DES CONGRÈS - PORTE MAILLOT - PARIS

Deux programmes de DPC seront organisés au cours des Journées Dermatologiques de Paris 2019, par la Société Française de Dermatologie, sous l'égide de l'Organisme institutionnel de DPC de la Dermatologie-Vénérologie (ODPC-DV) :

Ces DPC, lorsqu'ils sont accomplis en totalité, ouvrent droit à indemnisation selon le cadre réglementaire du Développement Professionnel Continu.

Les pré-inscriptions sont possibles dès à présent, par mail au secrétariat de l'ODPC-DV ([odpcdv@gmail.com](mailto:odpcdv@gmail.com)) en indiquant impérativement toutes les informations suivantes :

- Vos nom, prénom, adresse professionnelle, numéro de téléphone, adresse email.
- Numéro RPPS, en précisant **le ou les DPC auxquels vous souhaitez participer.**

Une confirmation d'inscription définitive vous sera adressée courant octobre 2019.

Veillez noter que :

- **L'inscription aux DPC est indépendante** de l'inscription au congrès des JDP2019.
- La seule inscription aux JDP2019 **n'ouvre pas accès aux sessions DPC.**
- **Il est possible d'assister aux DPC sans être inscrit aux JDP2019.**
- **L'inscription aux DPC est réservée** aux Médecins Dermatologues inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins français.

### « MIEUX UTILISER LES MÉDICAMENTS SYSTÉMIQUES EN DERMATOLOGIE »

**JEUDI 05 DÉCEMBRE 2019 DE 9H À 12H00**  
**Coordonnateur : Professeur pascal JOLY**

Les traitements systémiques sont d'utilisation de plus en plus courante en Dermatologie et tendent à supplanter les traditionnels traitements locaux. Le risque potentiel d'effets secondaires des traitements systémiques ne doit pas être à l'origine de retard à leur mise en route.

Les biothérapies et les médicaments anti-inflammatoires et immunosuppresseurs conventionnels sont indiqués dans de nombreuses dermatoses inflammatoires chroniques sévères et/ou étendues. Le développement des biothérapies a été considérable ces dernières années (dermatite atopique, psoriasis, urticaire, maladies bulleuses...), et il est appelé à se poursuivre (vitiligo, pelade, hidradénite suppurée, ...).

L'utilisation des traitements systémiques est, également, souvent ressentie comme source de difficulté potentielle, en particulier chez l'enfant, pour lequel les préoccupations de tolérance sont au premier plan, et dans les dermatoses buccales où l'indication des traitements systémiques est souvent ressentie comme moins évidente malgré une symptomatologie douloureuse souvent importante.

**Ce programme de DPC a pour objectif** d'améliorer les connaissances des praticiens concernant les traitements systémiques existants, ainsi que les modalités de leur utilisation dans :

1. Les dermatoses inflammatoires chroniques.
2. Les dermatoses de la cavité buccale.
3. Et en dermatologie pédiatrique.

## **CE DPC SE DÉROULERA EN TROIS ÉTAPES SUCCESSIVES**

### **ÉTAPE 1 : EN LIGNE**

Au cours de cette étape, qui débutera le 1<sup>er</sup> octobre, les inscrits, en se connectant sur la plateforme pédagogique en ligne de l'ODPC-DV, devront analyser 4 dossiers cliniques fournis par les organisateurs en répondant à des QCM portant sur la pertinence des indications thérapeutiques, l'évaluation des risques thérapeutiques et les moyens de les détecter pour anticiper une conduite à tenir. Il sera, également, demandé à chacun des participants, de sélectionner, dans sa propre patientèle, un dossier pour lequel il a éprouvé des difficultés, pour poser l'indication d'un traitement systémique (ex. : indication à la limite de l'AMM, comorbidités particulières), ou, pour fixer les modalités de surveillance et il le transmettra aux organisateurs. Ces derniers sélectionneront 8 dossiers parmi ceux fournis par les participants (les dossiers seront sélectionnés, en particulier, sur l'amélioration des pratiques permise par l'analyse du dossier).

### **ÉTAPE 2 : SESSION PRÉSENTIELLE**

Elle se déroulera **le jeudi 05 décembre 2019, de 09 heures à 12 heures**, au Palais des Congrès de Paris, Porte Maillot. Cette séance mêlera une synthèse, faite par les orateurs, sur l'utilisation optimale des traitements systémiques dans les différents domaines abordés (indication, choix de la molécule, prévention et surveillance des effets secondaires, objectifs thérapeutiques), et une analyse des cas cliniques proposés par les participants, dans laquelle les difficultés thérapeutiques et les différentes options possibles seront discutées en commun par les participants et les orateurs en portant attention particulièrement sur les mesures mises en œuvre pour assurer une sécurité d'utilisation et sur l'optimisation du parcours-patient.

La séance présentielle se déroulera selon le programme suivant :

- Le point sur l'utilisation des médicaments anti inflammatoires et immunosuppresseurs dans les dermatoses inflammatoires et auto immunes en pratique courante : Pr P Joly , Dr C Picard.
- Le point sur les règles d'utilisation des biothérapies : Pr Marie Beylot Barry.
- Le point sur l'utilisation des traitements systémiques en dermatologie pédiatrique : Dr S Barbarot.
- Le point sur l'utilisation des traitements systémiques en pathologie buccale : Dr V Sibaud.
- Analyse de 5 observations cliniques fournies par les participants : Dr S Barbarot, Pr Marie Beylot Barry, Pr P Joly, et Dr C Picard.

### **ÉTAPE 3 : SESSION EN LIGNE D'ÉVALUATION DES ACQUIS APRÈS LA FORMATION**

Dès le 15 décembre et jusqu'au 31 décembre, la plateforme sera, à nouveau, ouverte aux apprenants. Cette session, visant à évaluer les acquis, les participants analyseront, à nouveau, 4 dossiers cliniques fournis par les organisateurs.